

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 478 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances.

n° 478

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 536 du 31/07/1941

Date de publication
19 juillet 1941

Date du numéro
31 juillet 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le radiogramme-circulaire n° C 156 du 7 juillet 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis l'arrêté interministériel du 2 juillet 1911 arrêtant le chiffre minimum des fonds disponibles des Caisses de réserve pour 1911, 1912, 1943. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.